

## Rapport d'activité présenté par Ayşen ÖNEN, Vice-présidente de FIFCJ, pour le Conseil Administratif élargi de FIFCJ, organisé à Paris par l'Association Française des Femmes des Carrières Juridiques (12-14 Novembre 2014)

L'activité d'Ayşen ÖNEN, Vice-présidente de FIFCJ, durant la période "2013-2014", s'est centrée aux rencontres internationales et régionales.

Ayşen ÖNEN a participé et a tenu des communications en Bulgarie, en France et a organisé un symposium international en Turquie.

1-Le comité de liaison ONG-UNESCO a organisé un forum international sur "Le rôle de la jeunesse dans la sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel" à Sofia et à Sozopol , les 20-30 Septembre 2014.Le rapport détaillé de ce forum est envoyé à la présidence de FIFCJ (sur web page et en annexe).

2-OCDE a organisé une réunion technique et un forum sur le thème "Soutenir les femmes en tant qu'acteurs économiques durant la période de transition" . Le projet avait pour but de sensibiliser aux bénéfices économiques découlant de la reconnaissance du potentiel des femmes en tant qu'acteurs économiques, en vue d'obtenir le soutien politique nécessaire à l'amélioration des droits et de la participation économiques des femmes en Algérie et dans les pays en transition suivants: l'Egypte, la Jordanie, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Ayşen ÖNEN a participé à la réunion technique et au forum. Elle a tenu plusieurs interventions sur "Les droits fondamentaux et leur reconnaissance constitutionnelle ainsi que les codes du statut personnel-en Turquie" et a insisté sur l'importance de la laïcité. Elle a donné des exemples et des informations sur "le modèle de la Turquie".

3-Ayşen ÖNEN a organisé, à Istanbul, le 2. Symposium sur la violence à l'égard des femmes, qui continue d'être un grave problème dans plusieurs pays

Le symposium s'est déroulé à l'initiative de la Faculté de Droit de l'Université KULTUR/ISTANBUL, les jours de 9 et 10 Avril 2014, au siège de la Faculté, à Istanbul. Le premier symposium a été conclu en 2013 par une déclaration appelée "La Déclaration d'Istanbul" qui a été diffusée aux institutions importantes et aux ONG's. Le thème de ce deuxième symposium était sur "L'évaluation d'étape des progrès réalisés pour la protection des femmes contre la violence". Le symposium a regroupé les juristes de différents pays, les académiciens et les élèves de la Faculté, pour la défense des droits des femmes sur le plan national, régional et international.

-----

.